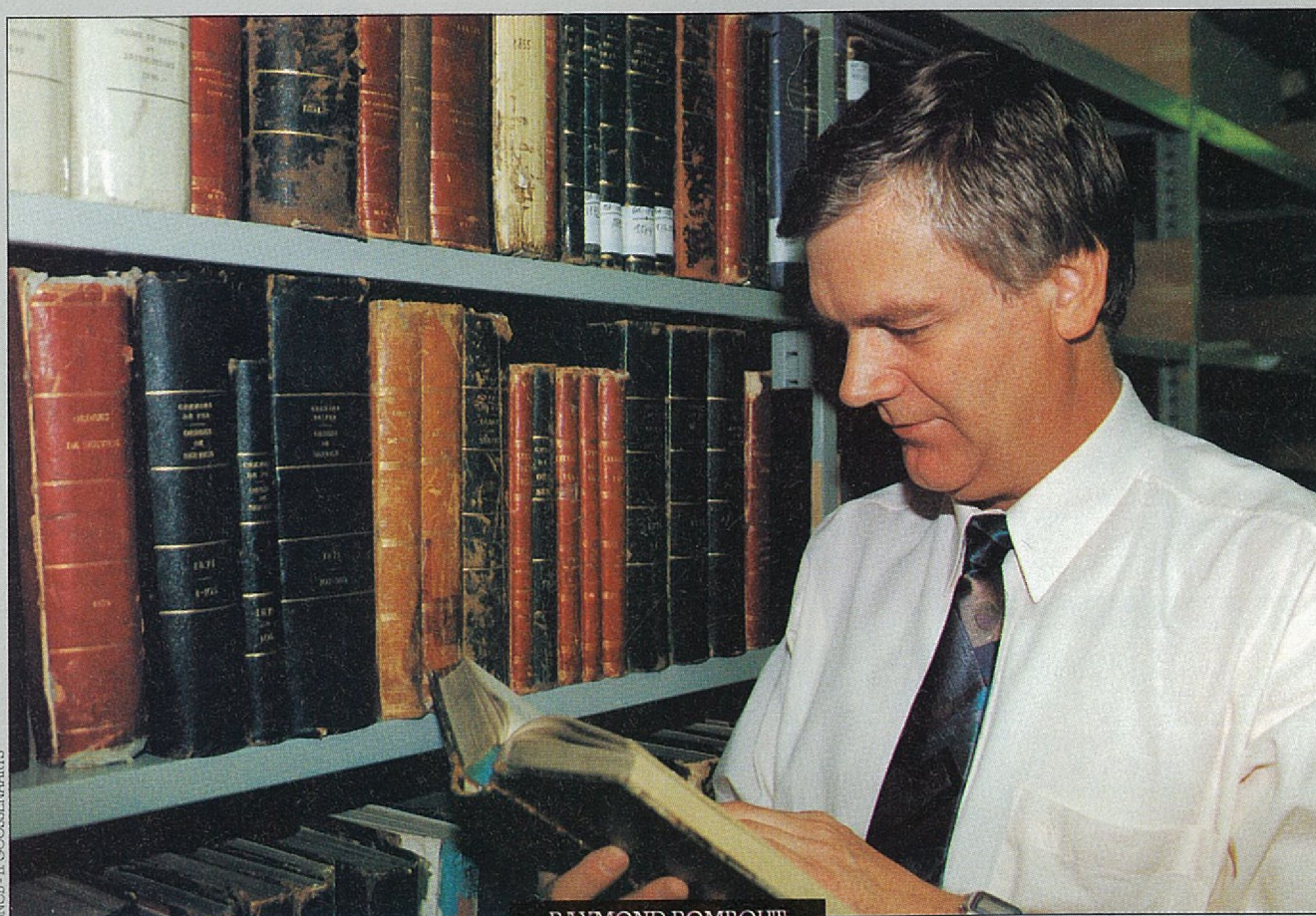


POUR NOS COLLÈGUES DU CENTRE DE DOCUMENTATION



BIB BIB BIB...



RAYMOND ROMBOUT

Jamais entendu parler de la *loi de Parkinson*? Vous savez, cette théorie qui affirme que plus de personnel crée plus de travail. Théorie qu'illustre parfaitement notre société.

Davantage de travail signifie aussi davantage de papier et ce papier, qu'en faire ?

Hop, à la cave, pensent la plupart. Et là, dans les sous-sols, se trouvent quelques courageux, les âmes des cavernes du chemin de fer. Au début, tout allait bien : il y avait de la place, chacun laissait l'autre en paix et les troglodytes avaient de quoi faire. Quant aux trains, ils roulaient... Jusqu'à ce que quelques esprits fûtés découvrent et apprécient les trésors enfouis. Jusqu'à ce que quelques hommes de l'ombre travaillent lentement mais sûrement à l'exploitation systématique des dernières parutions.

Systèmes de recherche, banques de données furent progressivement introduits. Du bac à journaux au Bistel : la bibliothèque joue maintenant en première division. Dorénavant, le premier réflexe de quiconque fournit un travail écrit est de penser au centre de documentation.



LA MISSION

Pour boucler cet article, j'ai bâti un scénario digne d'un roman policier. Etant donné que j'éprouve beaucoup d'intérêt pour l'architecture des gares en général et pour celle d'Anvers en particulier, j'ai pris ce thème comme point de départ.

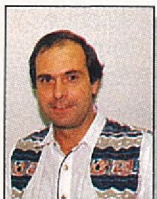
J'ai ainsi posé comme hypothèse l'envie de publier un volumineux dossier sur le comment et le pourquoi de cette gare. Ensuite, j'ai affiné mon projet autour de quatre questions :

1. Dans quelles circonstances la gare centrale fut-elle construite ?
2. Dans quelle mesure cette gare est-elle fonctionnelle pour le trafic des voyageurs ?
3. Existe-t-il en Europe des gares semblables et comment les problèmes ont-ils été résolus ?
4. Comment va-t-on adapter cette vieille gare à la circulation des TGV ?

Que voilà un bel os à ronger !

Cet article entend donc expliquer comment préparer un tel dossier en gardant en mémoire cette réflexion d'un de mes collègues (qui date de 1961) :

L'amateur de livres n'achète pas toutes les publications qui l'intéressent. Il n'en a pas les moyens et n'en voit d'ailleurs pas la nécessité.



JOHAN

Avant d'entrer dans le vif du sujet, quelques conseils.

Leçon 1 : ne dites pas

bibliothèque, dites centre de documentation.

Leçon 2 : ne dites pas livre de bibliothèque, dites livre de salle de lecture.

Ainsi dit Johan. Il est le gardien du centre de documentation, le premier être vivant que vous rencontrez lorsque vous descendez au centre.

- Alors, Johan, c'est quoi le centre de documentation ?

- C'est une bibliothèque, un service de documentation et un service d'archives. En quoi puis-je vous aider ?

Je lui expose mon projet auquel il me répond en sifflant entre les dents sans perdre pour autant son flegme.

- Je suppose que vous désirez lire d'abord l'histoire ferroviaire d'Anvers, ensuite consulter ce que nous possédons sur l'architecture des gares ?

- Naturellement. Je veux mettre en lumière les éléments fonctionnels du bâti ferroviaire.

- Bien. Françoise pourra vous aider dans un premier temps.

- Françoise ?

- Elle est assise là-bas.



FRANÇOISE

- Bonjour, Françoise.

Pouvez-vous rechercher tout ce qui a paru sur

l'architecture des gares en général et sur Anvers Central en particulier ?

- Oui, je peux le faire grâce à la banque de données Diane, pour tout ce qui a paru après 1990.

- Et avant ?

- C'est répertorié sur fiches. Le travail récent se trouve dans notre base de données et, depuis 1992, il est même scanné.

- Scanné ?

- Cela veut dire que l'article peut être appelé visuellement sur écran.

- Et cela donne quoi concernant Anvers Central ?

- D'abord, nous demandons au client ce qu'il cherche précisément. Il est normal qu'il ne connaisse pas les références exactes des ouvrages qu'il veut consulter. Aussi travaillons-nous systématiquement en utilisant un thésaurus. C'est un système qui fonctionne à partir de 1500 mots-clé.

Du général au spécifique. Le but : cerner le sujet au plus près. Prenons un exemple : avec les mots *gare de voyageurs* et *Anvers*, je reçois une liste de 31 articles parus après 1990. La combinaison *histoire du chemin de fer* et *Anvers* fournit 4 items.

Grâce au petit résumé de présentation, on peut choisir ce que l'on trouve intéressant.

- Ah, laissez-moi voir. Voici la clé *cathédrale ferroviaire d'Anvers*, pouvez-vous me montrer le document qui apparaît sur écran ?

- Voilà.

- Bien. Puis-je faire une sélection parmi les autres articles ?

- Oui, nous photocopions ce que vous désirez. C'est le travail de Maurice. C'est gratuit si les photocopies sont destinées au service, sinon vous payez une bagatelle par copie.

- Bien. Et les livres ?

- C'est à Cécile qu'il faut poser la question.

Les livres et monographies sont soit sur ordinateur, soit sur CD-rom pour les ouvrages extérieurs à la société.

Le centre de documentation puise ses informations parmi les

- Périodiques : 80% ;
- Livres : 10% ;
- Rapports annuels : 5% ;
- Divers : 5% ;

IL EST ACCESSIBLE

- De 9 à 16 h sans interruption ;
 - Par téléphone de 8 h à 17 h au n° 911/3011 ou 3012 ;
 - Par télécopie au n° 911/4012.
 - Adresse : SG 01.114, section 80-1.
 - Archives : sur rendez-vous uniquement.
- Le bulletin mensuel de documentation est distribué via le factage général.



CÉCILE

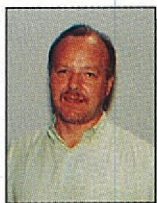
C'est vous le rat de bibliothèque, Cécile?

- Ça se peut. Vous cherchez donc quelque chose sur Anvers Central?
- J'ai une vague idée de ce que je veux écrire mais je ne connais pas les références des ouvrages que je désire consulter.
- Nous allons procéder de la même manière que Françoise.

D'abord nous consultons notre propre fonds de bibliothèque : possédons-nous quelque chose sur ce sujet? Ensuite, nous examinons les titres disponibles sur CD-rom. Regardez, à ce propos, le livre de Werner Pauwels est renseigné par la bibliothèque universitaire de Louvain.

Et cet autre, vous pouvez le consulter aussi bien à Gand qu'à Louvain. Nous voyons aussi pour le client si ces ouvrages peuvent être empruntés.

- Et si je sais ce que je veux?
- Alors Rudy est tout disposé à vous aider.



RUDY

- Bonjour, Rudy. J'aurais besoin de ces deux livres.
- A 39402 et C 12008. Un

petit moment.

- Merci, et si je désire davantage d'informations?

- Dites toujours. Le fichier est là à votre disposition, consultez-le et j'irai chercher les livres.

- Pourquoi ne puis-je les prendre moi-même?

- Par précaution pour les livres rares et précieux. Vous pouvez aussi vous reporter aux ouvrages de référence là-dedans.

Je me retourne et vois une série d'encyclopédies et de dictionnaires.

- Pourquoi ce classement C & A?

- Pour faciliter les recherches. Il est basé sur la grandeur des livres.

- Merci beaucoup, Rudy*.

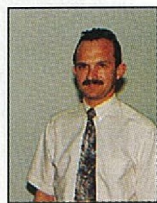
Retour chez Johan.

- Johan, je possède maintenant les articles et les livres. Pour terminer, j'aurais besoin des plans techniques de la gare.

- C'est chez Jan ou Greta, porte de droite.

APPEL

De nombreux rapports de stage, études et dossiers techniques sont établis au sein de la Société. On pense souvent à tort que leurs sujets n'intéressent pas les autres cheminots. Rien n'est moins vrai. Vous pouvez confier ces documents au centre de documentation. Cela vaut aussi pour tous les documents que vous trouvez dans le commerce. Passer l'information au centre peut déboucher sur un achat.



JAN

- Jan, des archives?

- A votre service. Des plans, dites-vous? Je dois les demander au district. Vous les aurez dans quelques jours.

- Je peux attendre. Vous conservez beaucoup de choses ici?

- Nous essayons de chercher et de garder tout ce qui existe depuis la fondation de la SNCB (1926) et même depuis l'existence des chemins de fer en Belgique. Tout, cela veut dire même les documents officiels dont le délai de garde est dépassé.



SNCB - L. GOESSENS/ARTS

*Stéphane travaille avec Rudy.

C'est loin d'être suffisant. Il y a d'énormes lacunes. Nous pouvons bien sûr vous renvoyer à d'autres services quand c'est nécessaire, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la société.

- Donc on ne trouve pas tout ici ?

- Nous consultons notre propre fonds d'archives, ensuite nous prenons contact avec les services internes qui seraient susceptibles de posséder quelque chose sur le sujet demandé.

Eventuellement, nous renvoyons à d'autres institutions, comme les archives royales, les archives de la ville, des centres d'études ou des institutions scientifiques.

- Je crains que ces recherches ne soient fastidieuses.

- J'ai ici quelque chose qui pourrait vous aider. Regardez.

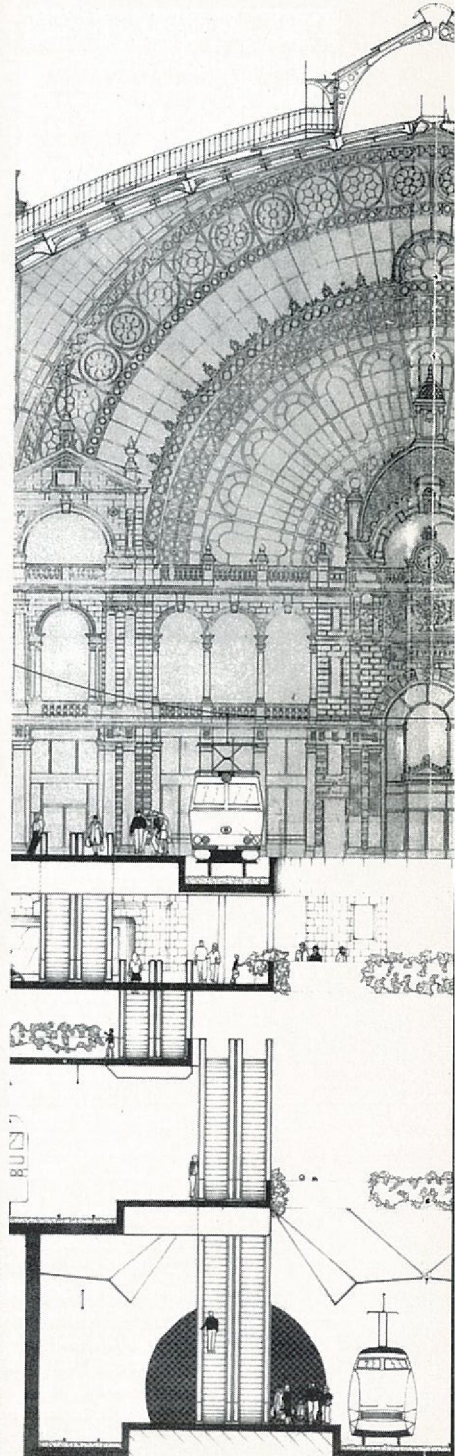
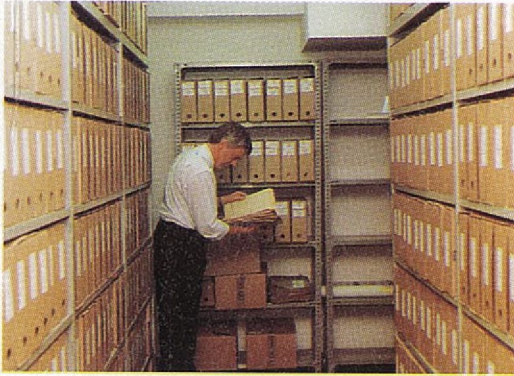
- « Rapports d'inspection de 1905 ».

Il s'agit d'un document sur la façade de la gare. Oui, cela me semble intéressant. Puis-je le consulter ici ?

- En l'occurrence, aucun problème mais il va de soi que ce n'est pas toujours le cas pour les pièces de valeur. Nous sommes occupés à mener une campagne de sauvegarde : toute pièce unique à valeur historique, qui peut même dater du temps des chemins de fer de l'Etat, est expédiée à notre service.

- Fichtre, fichtre.

- En cas d'urgence, nous pouvons aussi nous adresser à d'autres banques de données, mais Léo, notre chef de service, vous en parlera mieux que moi.



PHOTOS : SNCF - L. GOESSEVAERTS

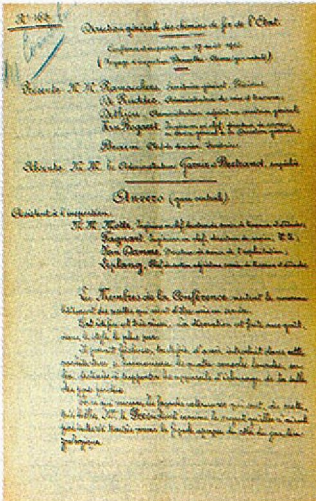


LÉO

- Léeéééé ?
- Eh, oui, cela me suit partout. Avez-vous pu faire connaissance avec tout le service ?
- Oui, mais Jan vous a renseigné en ce qui concerne les banques de données extérieures.
- Il y en a plus de 80. Par l'intermédiaire, entre autres, du système ESA, nous pouvons les consulter. C'est Transdoc qui est, de loin, la plus souvent sollicitée ; c'est une banque de données sur le transport. Nous avons aussi accès au Bistel national.

ATTENTION

Pour rassembler des archives historiques, le centre de documentation compte sur la collaboration de chacun. Quiconque possède des renseignements à caractère historique ou dispose de documents tels que des photos, des cartes postales, est invité à se faire connaître.



ANVERS

La documentation que j'ai obtenue sur ce sujet a été rassemblée ainsi :

- 4 (d'abord 31) articles de périodiques sélectionnés après 1990, parmi lesquels celui d'A. Covemaeker, « Bouwrenovatie. Spoorhal restauratie van het Antwerpse Centraal station », qui m'a paru intéressant pour le développement du point 2 de la mission ;
- 7 articles de périodiques d'avant 1990 et répertoriés sur fiches parmi lesquels « De Versailles à Anvers » (R. Leveque, Le Rail) pour le point 2, une brochure SNCB sur les travaux du TGV à Anvers Central (point 4) et une série d'articles publiés en 1976 dans Het Spoor : « Spoorgeschiedenis van Antwerpen » de M. Kenis (point 1) ;
- 3 monographies via l'ordinateur dont une brochure de J. Werbrouck : « Antwerpen Centraal, problematiek van een monument » ;
- 2 livres via le CD-rom, « Antwerpen Centraal : een laatelectisch station ; kunsthistorische bijdrage tot de industriële archeologie en tot de metropolitane spoorwegarchitectuur in Europa » et « Het centraal station van Antwerpen, een levend monument » à demander à la KU de Louvain et à la RU de Gand ;
- Plans techniques à demander au district nord-est (point 4) ;
- Trains d'inspection. Procès-verbaux, 1901-1913 ;
- Consultation contre remboursement, auprès de la banque de données Transdoc (point 3) ;
- Mon sujet a été traité, à l'intention de cet article, de telle sorte que chaque division du centre de documentation soit expliquée.

Anvers, avenir et histoire d'une cathédrale des chemins de fer : j'ai le titre, faut-il encore que je le rédige ?

- Puis-je l'utiliser librement et sans obligation ?
- Non, cela coûte bien sûr. En fonction de l'orientation de la question et de la diversité du sujet, cela peut atteindre quelques milliers de francs.
Pour les besoins du chemin de fer, il faut une note du chef de division.
- Pouvons-nous espérer d'autres innovations ?
- Les prochaines années, nous envisageons une enquête sur le personnel, mais ce qui me paraît le plus urgent, c'est d'informatiser les archives. À plus long terme, nous prévoyons le développement de nouvelles banques de données internes, l'accès à Internet et, nous poursuivons le grand nettoyage.
- C'était nécessaire. Mon vieux collègue écrivait déjà en 1961 : cette parenthèse explique pourquoi coexistent, à côté de documents très importants, d'autres insignifiants et des bouquins médiocres.
- Bouquins médiocres, la seule espèce que nous n'avons pas. Tout a bien changé.



PETER

Peter n'a rien à faire ici. Ses principes encore moins. Les troglodytes de jadis sont informatisés. Avec seulement quelques personnes, le centre de documentation gère une masse énorme d'informations. Tels de vrais « saint Pierre », ils veillent sur les témoins et sont prêts à répondre à toute question dans un minimum de temps. C'est autre chose, hein Peter ?
Mon collègue de 1961 l'avait aussi deviné : la bibliothèque est le panthéon de la littérature spécialisée.
Il me reste encore une chose à faire. Pour nos collègues du centre de documentation : bib, bib, bib... □



SNCB - L. GOOSSENAERTS